

dérouler un scénario plutôt fascinant. Cela me rappelle l'histoire de l'homme qui regardait brûler sa grange depuis une heure et qui, lorsque le toit s'écroula, décida d'appeler les pompiers. Dans l'intervalle, il avait arrosé son tuyau d'arrosage pour l'empêcher de brûler au lieu de sa grange.

Depuis sept ans, le gouvernement sait que l'inflation nous guette. En juillet 1969, quand il n'était pas impérieux de prendre des mesures analogues, j'étais à Sydney, dans l'Île du Cap-Breton, et je voyais le même honorable représentant à la télévision parler de l'inflation aux Canadiens. L'inflation frappait déjà le pays. Elle était déjà là en 1968 et il y en a peut-être qui se souviennent des mesures que le gouvernement devait prendre—la crise du dollar sévissait déjà et des élections avaient eu lieu en 1968. Il y en avait eu en 1962, 1963, 1965, 1968, 1972 et 1974, et je puis dire au ministre d'État chargé des Pêches (M. LeBlanc) que j'ai participé à toutes.

**Mlle Campbell:** Ils ont eu de la chance.

**M. Lambert (Edmonton-Ouest):** Je puis remonter jusqu'à 1957 si les députés d'en face le désirent. Toujours est-il qu'en 1968 nous connaissions un problème d'inflation sérieux et en 1969 également. Je pourrais apprendre aux membres du présent comité des finances, du commerce et des questions économiques qu'un comité spécial des banques et des finances a passé des mois à étudier le problème de l'inflation à cette époque. Ce comité était présidé, je pense, par le député de Windsor-Ouest (M. Gray), ancien ministre de la Consommation et des Corporations, et il a, si je puis dire puisque j'étais membre de ce comité, présenté un très bon rapport sur les problèmes de l'inflation, donnant au gouvernement une idée des mesures qu'il devrait prendre pour y remédier.

Qu'a-t-on fait du programme de 1969? Les effectifs de la fonction publique devaient être restreints, sauf pour certains ministères. L'un d'eux était le précurseur du ministère de l'Expansion économique régionale. C'était l'«Office de développement de Marchand» qui ne devait connaître aucune limitation. Il y avait également un ou deux autres ministères dans le même cas. Vous savez, l'expansion de ces ministères a largement compensé les réductions apportées ailleurs. Donc, à cet égard le programme d'austérité du gouvernement est tombé à l'eau. Je me souviens que le même très honorable représentant qui, en 1969, déclarait que l'inflation était très grave, a déclaré en 1971 que nous avions jugulé l'inflation. A l'en croire, l'inflation était battue, maîtrisée.

● (1550)

Puis le gouvernement a eu l'idée malencontreuse de présenter une nouvelle loi de l'impôt sur le revenu. Par ce geste il a renié les principales recommandations du comité des finances de 1969 au sujet de l'accroissement de la productivité; cette nouvelle loi qui établissait un barème d'imposition progressif pour l'impôt sur le revenu des particuliers a porté un dur coup à la productivité au pays. Nous assistons depuis à une baisse persistante de la productivité. N'importe quel économiste vous dira que la baisse de productivité entraîne une augmentation des coûts unitaires et stimule la poussée inflationniste. Cette loi de l'impôt sur le revenu a été l'un des principaux facteurs d'inflation.

Deuxièmement, la loi elle-même contribue à stimuler l'inflation. Alors que tous les citoyens du pays, y compris les députés, étaient imposés de plus en plus, les gens qui avaient une influence économique ont cherché à obtenir toujours davantage. Plus ils obtenaient d'argent, plus le

### *Loi anti-inflation*

fisc en obtenait lui aussi. Mais ce n'est pas la solution avancée par le gouvernement qui allait attaquer le mal à sa racine. Comme je l'ai dit il y a quelques instants, au lieu d'éteindre le feu dans la grange, c'est sur le tuyau d'arrosage qu'il a braqué les lances d'incendie. Il ne voulait pas que les pompiers éteignent le feu; il voulait qu'ils braquent les lances d'incendie sur la maison voisine de la grange. Nous avons assisté à une augmentation fantastique des transferts d'argent d'une source à l'autre, autrement dit, à une redistribution du revenu personnel. Nous avons assisté à une augmentation des prestations d'assurance-chômage, des pensions de vieillesse, des pensions d'anciens combattants, de toutes les pensions de bien-être.

**Une voix:** Appelez-vous les pensions des anciens combattants des pensions de bien-être?

**M. Lambert (Edmonton-Ouest):** Madame l'Orateur, si le whip adjoint s'était remis des émotions que lui a valu sa promotion et avait bien voulu écouter, il m'aurait entendu dire que ces paiements étaient tous des paiements de transfert à des personnes. Bien sûr, le gouvernement avait, grâce à l'impôt sur le revenu des particuliers, beaucoup d'argent à transférer à ces groupes, ces groupes qui étaient très touchés par l'inflation. Il s'agissait de ceux qui n'étaient pas en mesure d'accroître leur propre revenu. Le gouvernement les a protégés. Mais tout cela n'a été qu'un cercle vicieux.

A mesure que le gouvernement obtenait plus d'argent grâce aux impôts, les économiquement puissants devenaient de plus en plus riches à chaque cycle de règlement salarial. Les pourcentages n'ont pas cessé d'augmenter. On n'a qu'à songer aux changements qui se sont produits dans les règlements salariaux et à la façon dont les pourcentages ont augmenté depuis 1968. L'inflation a rongé l'économie canadienne comme un cancer. Son rythme s'est accéléré avec le temps. Mais au troisième ou au quatrième cycle, même le gouvernement myope que nous avons à l'heure actuelle s'est rendu compte soudainement que l'inflation avait atteint d'énormes proportions et il a demandé aux Canadiens d'accepter, comme le député de Peace River (M. Baldwin), le ministre des Finances (M. Macdonald (Rosedale)) et le premier ministre l'ont dit, l'une des mesures les plus sérieuses que le gouvernement du Canada ait dû prendre depuis 30 ans.

Mais pourquoi la situation a-t-elle tellement changé que le gouvernement décide de prendre cette mesure, de revenir sur ses propres paroles, de modifier entièrement sa position de 1974, celle adoptée par l'ancien ministre des Finances en février et maintenue dans le budget du 23 juin? Pourquoi cela s'est-il produit? Je vais essayer de l'expliquer. Ce n'est pas parce que le gouvernement s'est soudainement rendu compte des dangers de l'inflation et qu'il a commencé à s'en inquiéter. Que s'est-il passé depuis juin pour aggraver l'inflation? L'indice des prix à la consommation a augmenté beaucoup plus certains mois depuis le budget que le mois dernier. Oui, le taux de chômage a changé un peu. Il y a eu quelques fluctuations peu marquées à cause de facteurs saisonniers. Mais qu'est-ce qui a soudainement fait comprendre au ministre des Finances et au premier ministre les difficultés économiques du Canada? Il y a deux hypothèses à ce sujet.

La première hypothèse est que le premier ministre veut détourner l'attention du pays des retombées de la démission de l'ancien ministre des Finances. C'est une hypothèse. Il a voulu faire un geste dramatique. Certes, le député d'Ottawa-Carleton (M. Turner) a pratiquement sombré dans l'oubli étant donné que la presse et le public